



Dossier du BHI No. S1/3084

**LETTRE CIRCULAIRE 27/2007
6 mars 2007**

NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI

ARABIE SAOUDITE

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer qu'avec l'adhésion de l'Arabie saoudite à l'Organisation hydrographique internationale, le nombre des Etats membres de l'OHI est désormais porté à 78. Le BHI vient de recevoir du Service des Relations extérieures de Monaco la confirmation officielle que l'Arabie saoudite, dont la demande d'adhésion avait reçu l'approbation requise des deux tiers des Etats membres de l'OHI en avril, a procédé au dépôt de son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale auprès du Gouvernement de Monaco (dépositaire de la Convention relative à l'OHI), le 27 février 2007.

2 Le Gouvernement de la Principauté de Monaco informe le Gouvernement des parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'Article XX, la Convention prend donc effet, pour l'Arabie saoudite, à compter du 27 février 2007.

3 Le Comité de direction est ravi d'accueillir l'Arabie saoudite au sein de l'OHI et de la communauté hydrographique internationale.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in purple ink, appearing to be 'A. Maratos', is written over a horizontal line.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président